

**Fiche d'inscription Saison 2020-2021
Samedi Multisports**

➤ **Renseignements sur l'adhérent:**

NOM : _____ **Date de naissance:** ___ / ___ / ___
PRENOM : _____ **Sexe:** Féminin Masculin
Adresse : _____
 CP : _____ Ville: _____ Val Bourg Extérieur
Classe : _____

➤ **Personne(s) à prévenir en cas d'urgence:**

• **Parent 1:** Nom: _____ Prénom: _____
 N° mobile: _____ Email: _____
 • **Parent 2:** Nom: _____ Prénom: _____
 N° mobile: _____ Email: _____

COTISATION ANNUELLE

HORAIRES	Places limitées	Groupes	H/semaine	Tarif nouvel adhérent		Remise exceptionnelle COVID 10% *		TOTAL
				SACLAY	EXTERIEUR	SACLAY	EXTERIEUR	
de 9h à 10h	24 enfants	PS	1H	120 €	140 €	108 €	126 €	
de 10h à 11h30	34 enfants	MS / GS	1H30	155 €	175 €	139,5 €	157,5 €	
de 11h30 à 13 h	34 enfants	CP au CM2	1H30	155 €	175 €	139,5 €	157,5 €	

* La remise est valable uniquement pour la saison 2020 / 2021 et uniquement pour les réinscriptions.

Sous réserve de disponibilités, priorité donnée aux Saclaysiens.

Attention : les coupons sport ou autres moyens de paiement ne sont pas acceptés par le COS

Les cours se dérouleront principalement au **Gymnase du Val d'Albian (Gymnase de Favreuse)**.

Pour tout renseignement complémentaire, rendez-vous au:

**Forum des associations de Saclay
Samedi 5 septembre 2020 à partir de 13h30**

Ou contactez nous à l'adresse email: multisports.saclay@gmail.com

➤ **DOSSIER A TRANSMETTRE:**

- Fiche d'inscription complétée
- Règlement par chèque à l'ordre du " COS " daté du 1er septembre 2020.
3 chèques possibles avec encaissements le 30/09/20 – 30/11/20 et 31/01/21
- Règlement intérieur complété et signé
- Certificat médical d'aptitude à la pratique du Multisports (à joindre au plus tard le 30 septembre 2020).

Les dossiers sont à déposer dans la boîte aux lettres d'Alexandre BORGES:
1 rue Alphonse Daudet – SACLAY (Val d'Albian)

Attention, la priorité est donnée aux préinscriptions, c'est-à-dire aux dossiers remis avant le forum. L'inscription sera définitive à la réception du certificat médical d'aptitude à la pratique du Multisports.

Les attestations de cotisation annuelle au Multisports seront transmises début octobre 2020.

➤ **INSCRIPTION EN LIGNE**

En plus du dossier papier merci de vous enregistrer en ligne avec les liens suivants :

- le samedi pour les saclaisiens
<https://club-omnisports-saclay.assoconnect.com/billetterie/offre/141419-x-inscription-multisports-samedi-saclaisiens>
- le samedi pour les personnes hors Saclay
<https://club-omnisports-saclay.assoconnect.com/billetterie/offre/141501-x-inscription-multisports-samedi-hors-saclay>

➤ Contacts (en soirée uniquement): **Président: Alexandre BORGES – 06 79 63 97 43**

Trésorier : Philippe LOUREIRO

-

Secrétaire : Ludovic JASPART

Règlement Intérieur Multisports- Saison 2019/2020

Le Club Omnisport de Saclay (COS) est une association Loi 1901 (*siret : 326 753 373 00025 – naf : 926C*) qui a pour vocation de faire découvrir et pratiquer le sport à tous. Le COS comprend 14 sections dont la section Multisports.

L'inscription à la section Multisports de Saclay demande **l'approbation du règlement intérieur de la Section et celui du COS** (<http://cosaclay.fr/club/wp-content/uploads/2019/09/R%C3%A9glement-interieur.pdf>). Elle implique le respect des droits et des devoirs.

➤ **Inscription**

Les parents de l'adhérent rempliront et signeront une fiche d'inscription par enfant mineur, entraînant l'acceptation du présent règlement intérieur.

Tout document réclamé lors de l'inscription (1 certificat médical d'aptitude à la pratique du Multisports, 1 fiche d'inscription dûment remplie, 1 à 3 chèques à l'ordre du COS Multisports) devra être fourni dans les plus brefs délais à un membre du bureau Multisports.

Le certificat médical est obligatoire pour la pratique du Multisports et devra être fourni au plus tôt pour le 1er cours de la saison (**au plus tard le 30 septembre 2020**).

Les dates de cours pour la saison seront communiquées par mail aux parents après le forum des associations. Les enfants bénéficient de 2 séances d'essai qui correspondent aux 2 premiers cours de la saison 2020-2021.

La cotisation donne droit au cours hebdomadaire correspondant à l'âge de l'enfant.

Le montant de la cotisation est annuel et forfaitaire, valable pour une saison (de septembre à juin). Cette cotisation inclus l'adhésion au COS. Aucun cours ne sera dispensé durant les vacances scolaires de la Zone C. Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'arrêt en cours d'année, à l'issue des 2 séances d'essai, quelle qu'en soit la cause.

➤ **Cours**

Le nombre d'adhérents par cours est strictement limité selon la tranche d'âge des enfants.

L'absence d'un animateur entraînant l'annulation d'un cours sera annoncée par mail ou par voie d'affichage au gymnase de Favreuse (Val) ou au gymnase des Prés Basques (Bourg) et ne saurait faire l'objet d'aucun remboursement.

Les personnes non licenciées, parents, frères, sœurs ou autres, ne peuvent pas rester dans les salles pendant les cours.

Les enfants seront conduits en tenue de sport (jogging) (Les baskets seront propres et mises sur place...).

Pour ne pas déranger le bon déroulement des cours, les parents devront conduire et récupérer leur enfant à l'heure auprès du professeur.

La responsabilité de l'association n'est engagée que lorsque les parents ou le représentant légal ont confié le mineur à l'animateur responsable du cours, sur le lieu du cours ou s'ils ont signé une décharge. Aucun mineur ne pourra quitter seul le Gymnase (du Bourg ou du Val) si les parents ou le représentant légal n'ont pas signé d'autorisation.

Nous rappelons aux adhérents et à leur famille que tout déplacement lié à la section, effectué dans une voiture personnelle, est sous la responsabilité du conducteur et non du COS.

➤ **Règles**

Une bonne tenue, le respect des personnes et du matériel sont de règle au sein de l'association. Tout membre se faisant remarquer par une mauvaise conduite ou des propos incorrects pourra être exclu temporairement ou définitivement de la section, après avoir été entendu par les membres du bureau de l'association. Chaque adhérent devra se conformer aux règles mises en place par l'encadrement.

➤ **Accident**

En cas d'accident, il sera fait appel aux services d'urgence qui conduiront l'adhérent accidenté à l'hôpital si nécessaire. Les parents ou le représentant légal seront informés le plus rapidement possible par l'animateur ou un membre du bureau. Le COS est couvert pour la responsabilité civile chez AXA Assurances sous le contrat n°2279303504 ; 9 rue de Paris 91400 Orsay.

Ces quelques règles sont impératives, merci de les respecter.

ACCEPTATIONS ET AUTORISATIONS

Je soussigné(e), Madame, Monsieur, _____

(père, mère, tuteur de l'adhérent mineur)

Responsable légal de _____

Demeurant _____

➤ **Règlements intérieurs**

Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de la section Multisports et du règlement intérieur du COS consultable sur le site **cosaclay.fr** pour la saison 2020-2021 et en accepte les conditions.

➤ **Dossier d'inscription**

M'engage à fournir tous les documents demandés pour la finalisation du dossier d'inscription, et en particulier **un certificat médical d'aptitude à la pratique du Multisports**, et ce pour au plus tôt le 1er cours de la saison 2020-2021 au plus tard le 30 septembre 2020.

➤ **Attestation de pratique du Multisports**

Je recevrai, avant le mois de janvier, une attestation justifiant de la pratique du Multisports pour la saison 2020-2021. Aucun autre exemplaire ne pourra être délivré par la suite.

➤ **Autorisation de sortie du gymnase**

(à remplir pour les enfants de plus de **9 ans** et à barrer pour les autres)

autorise n'autorise pas

mon enfant à quitter seul(e) le gymnase à l'issue des cours de multisports.

➤ **Autorisation d'intervention médicale**

autorise n'autorise pas

autorise l'accompagnateur de la section à prendre toutes mesures utiles en cas d'urgence (transport, admission en centre hospitalier, anesthésie locale ou générale) et déclare que cette autorisation est valable pour la durée de prise en charge de l'enfant, transport compris

➤ **Droit à l'image**

autorise n'autorise pas

Le Club Omnisports de Saclay à utiliser des images fixes ou audiovisuelles sur tous supports, sur lesquelles, mon enfant mineur inscrit audit Club ou moi-même pourrait apparaître, y compris les documents publicitaires, dans le cadre de toutes activités (sportives et extra sportives) liées au Club Omnisports de Saclay et pour la saison 2020-2021, et, ayant pour objet la promotion du COS.

A _____, le _____ Signature